



## OFFRE TARIFAIRE 2025

**Pour les couples:** nous proposons une cotisation réduite pour le ou la conjoint(e) de l'adhérent(e) de **CFE-CGC FERROVIAIRE**, salarié d'une entreprise du périmètre de notre syndicat.

Lorsque deux personnes d'une même famille (conjoint) adhèrent en même temps, le pourcentage de réduction s'applique sur la cotisation la moins élevée.

**Pour les adhérents(es) en difficulté** : nos adhérents se retrouvant au **chômage**, en **arrêt maladie** prolongé (minimum 6 mois), ou dans une difficulté financière particulière et passagère pourront bénéficier d'un tarif spécial équivalent au tarif couple. (Après étude du cas par le trésorier et le secrétaire général)

**Montant** : pour 2025, cette somme est fixée à 96€ quelle que soit votre statut d'adhérent (primo, maîtrise, cadre, cadre sup)

Vous bénéficierez comme tout adhérent de la possibilité de déduire 66% du montant de votre cotisation (réduction ou crédit d'impôt)

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter le trésorier : Tél : 06 29 64 90 03 ou [cfecgc.fer.tresorier@gmail.com](mailto:cfecgc.fer.tresorier@gmail.com)

**Les tarifs proposés sont inchangés et applicables jusqu'à nouvel avis.**